

Busard Saint Martin

Circus cyaneus (Linné, 1766)

Code NATURA 2000 : A 082

Enjeu local de conservation fort

Classification

Ordre : Falconiformes

Famille : Accipitridés

Statuts de l'espèce

Directive Oiseaux	An I
Convention de Berne	An II
Convention de Bonn	An II
Convention de Washington	An II
Loi française	P
Liste Rouge Monde	LC
Liste Rouge Europe	SPEC 3. DP
Liste Rouge France	/
Liste Rouge Auvergne	VU



Photo : Romain Riols - LPO Auvergne

Diagnostic synthétique

Les effectifs nicheurs de Busard Saint-Martin sont estimés entre 5 et 10 couples. La population semble stable, mais elle est mal connue.

Description générale de l'espèce

Caractères morphologiques

Le mâle a le dos uniformément gris pâle, blanc sur le ventre, avec un croupion blanc et les extrémités des ailes noires. La femelle est brune dessus et crème maculé de brun dessous. Les jeunes ont un plumage très proche de celui de la femelle.

Répartition géographique

Le Busard Saint-Martin a une très vaste répartition géographique. Il niche dans le paléarctique entre 40° et 70° de latitude nord, de l'Espagne et l'Irlande jusqu'au Kamtchatka.

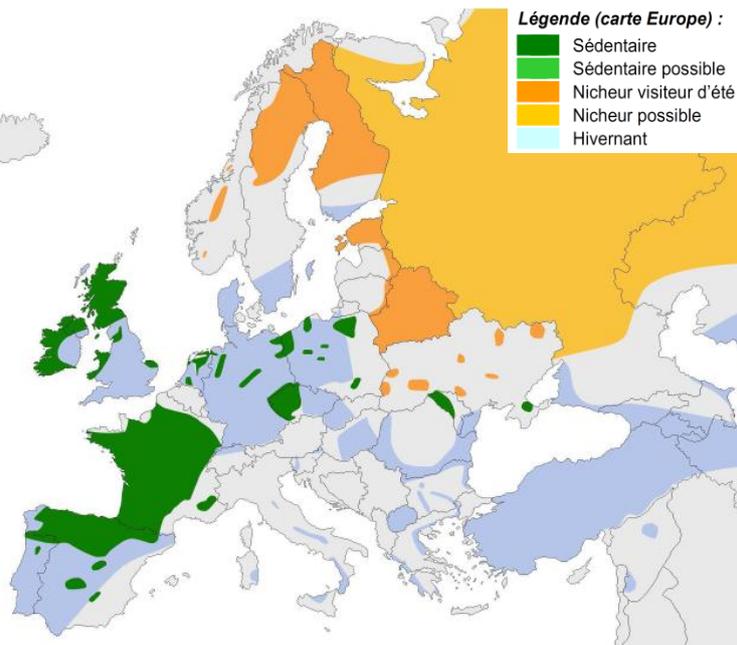
En Europe, l'espèce est présente sur l'ensemble du continent à l'exception des régions alpines, des Balkans, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Grèce.

En France, le Busard Saint-Martin niche sur la plus grande partie du territoire, à l'exception de la bordure est et sud, du massif alpin et de la Corse. Ses bastions sont les régions Centre et Poitou-Charentes puis Auvergne, Champagne-Ardenne et Midi-Pyrénées.

Biologie et écologie

Régime alimentaire

Le Busard Saint-Martin est un prédateur opportuniste qui capture ses proies au sol. Celles-ci sont très variées, du



lombric au pigeon. Il capture toutefois majoritairement les proies les plus abondantes, comme par exemple les campagnols lors des cycles de pullulation ou des passereaux, selon l'époque de l'année.

Reproduction et activités

Le Busard Saint-Martin recherche des milieux avec une végétation peu élevée pour abriter son nid construit à même le sol et pour rechercher ses proies. Initialement inféodé aux landes, clairières, jeunes plantations et coupes forestières, l'espèce a progressivement colonisé les plaines céréalières à la fin du XXème siècle sans pour autant désertier complètement ses habitats originels. En hiver, l'espèce fréquente tous les types de milieux ouverts, y compris les plaines agricoles intensives et les zones humides.

Migrations

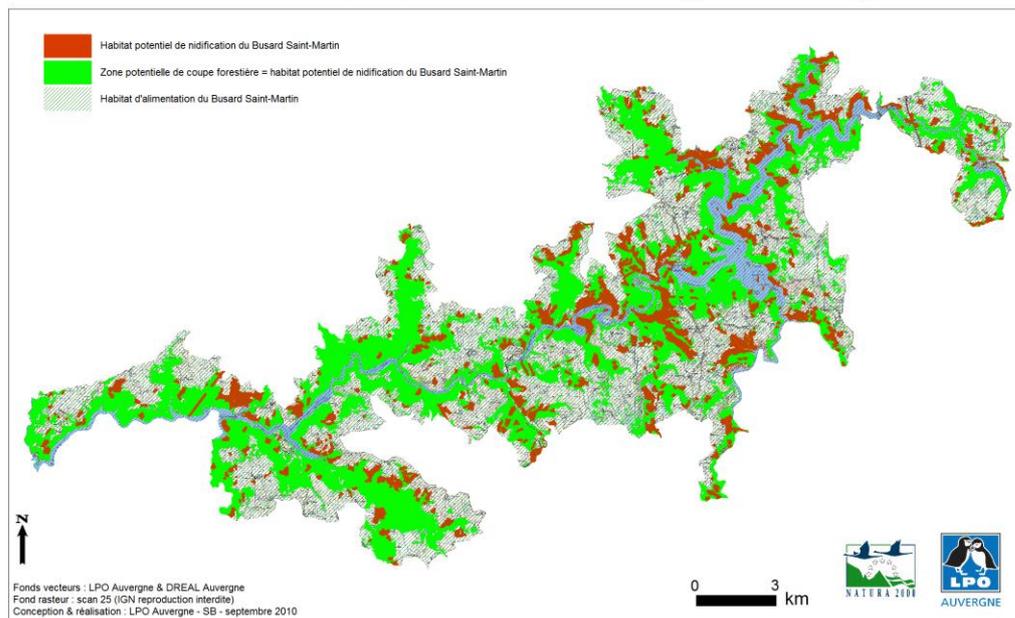
Le Busard Saint-Martin est une espèce migratrice partielle et erratique en hiver. Les oiseaux de l'Europe du Nord fuient le gel et les couvertures neigeuses mais sans montrer un sens de dispersion particulier ni de fidélité aux sites d'hivernage.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Avec 7 800 à 11 200 couples (Million & Bretagnolle), la France représente le bastion de l'espèce dans l'Union Européenne qui accueille entre 11 000 et 18 000 couples nicheurs (BirdLife 2004). puisque la population nicheuse était alors estimée à 3 000 – 4 000 couples. Les raisons de cette augmentation sont mal connues mais pourraient résider dans la colonisation assez récente des plaines céréalières où les effectifs sont en augmentation et où elle est plus facile à recenser que dans les zones de landes et les jeunes plantations forestières de tous temps fréquentées par l'espèce.

Description sur le site

Habitats du Busard Saint-Martin dans le site Natura 2000 FR8312010 - Gorges de la Truyère



Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (effectif et état de conservation)

Les habitats de nidification sont les landes sur le site, ces landes à moyen terme sont amenées à se fermer.

Etat de la population

L'estimation des effectifs est de 5 à 10 couples nicheurs.

La population semble stable mais elle est mal connue et peu suivie.

L'espèce est également hivernante sur la zone. Les Busard Saint-Martin se regroupent sur des dortoirs pouvant accueillir plus de 70 individus sur le site Natura 2000 voisin de la Planèze de Saint-Flour.

Menaces

Disparition des zones humides et des landes

Intensification des pratiques agricole en générale (alimentation)

Mesures de gestion conservatoire

Site de nidification :

Dans les terrains agricoles : réserver un périmètre de protection ou déplacer le nid lors de travaux (coupes), éviter les coupes avant juillet.

Absence de girobroyage et d'écobuage dans les landes et les zones humides entre mars et septembre.

Sur l'ensemble de la zone :

Définir les points noirs du réseau électrique aérien afin d'envisager leur traitement (électrocution principalement).

Favoriser le maintien d'un pâturage extensif des landes (maintien en l'état) et de tous terrains permettant de maintenir une structure allant de la pelouse à la lande arbustive

Eviter les plantations et l'enrésinement des landes.

Eviter les travaux dans les coupes et jeunes plantations au printemps et en été.

Pas de girobroyage dans les landes et friches entre mars et septembre.

Eviter l'ensilage et les coupes précoces, suivi des coupes pour prévoir les dates de moisson.

Bibliographie régionale

- TOURRET P. RIOLS R. - *Etat des lieux pour les espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux » dans la ZICO AE 10 (Gorges de la Truyère) – Proposition pour un périmètre ZPS dans le Cantal*. LPO Auvergne - septembre 2005 - 48p.